Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 71 (1992)

Buchbesprechung: Amphipolis : the civic coinage in silver and gold [Catharine C. Lorber]

Autor: Gernin, Dominique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Catharine C. Lorber

Amphipolis. The civic coinage in silver and gold

[based on a catalogue compiled by Willy Schwabacher, with a contribution on metrology by Wayne E. McGovern],
Numismatic Fine Arts Int., Los Angeles, 1990, 196 p. et 31 pl; in -4°. $ 87.50.
ISBN 0-9626987-0-9

En 1906 paraissait à Berlin le *Terina* de Kurt Regling, le premier *corpus*, au sens rigoureux du terme, de monnaies grecques, annoncé, devancé par le travail fondateur – mais cependant incomplet, esquissé – de Fr. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens* (Wien 1878). S'il faut invoquer les «pères fondateurs» à propos d'un ouvrage publié en 1992, ce n'est pas pur caprice d'historiographe, mais parce que l'ouvrage énonce sa généalogie, inscrit sa filiation: Catharine Lorber a recueilli les fruits du travail de Willy Schwabacher† – photographié en frontispice –, qui en dédiait le premier état (1951) à son propre maître, Kurt Regling. La générosité d'un réseau de chercheurs et de collectionneurs, de May à l'égard de Schwabacher, de Ulla Westermark, dépositaire de ce dernier, à l'égard de C. Lorber, sans compter les encouragements à l'un, puis à l'autre, de tant d'autres, chercheurs et collectionneurs, ont permis, à travers cette filiation revendiquée, la publication – exemplaire – de cet ouvrage. Nous allons essayer de montrer en quoi cette invocation, émouvante, n'est pas de pure forme, un simple exergue, mais fonde la matière même de cette belle monographie.

Amphipolis. The civic coinage: il ne s'agit pas seulement, en effet, d'un corpus – ce qui, déjà, eût été beaucoup –, mais autour de la chronologie d'un monnayage, d'une tranche reconstituée de l'histoire d'une cité. Après le rappel du contexte historique (histoire de la ville autonome, archéologie, cultes religieux, développement artistique), C. Lorber nous livre les traits principaux du monnayage civique: historiographie des exemplaires retrouvés (W. Schwabacher, mis à jour par C. Lorber), structure des séries à travers les marques de contrôle, schémas de production, gravure des revers, métrologie. A qui pourrait s'étonner de ne pas voir aborder dans le même chapitre la gravure des droits (qui est traitée dans le chapitre consacré aux aspects artistiques), il faut préciser que l'A. distingue entre une gravure des revers marquée par la simplicité du type qui permet un partage relativement aisé entre six ou sept graveurs et l'ébauche d'une chronologie relative, et une gravure des droits – étude fondée sur le travail de Schwabacher – qui distingue de façon plus spéculative, sur des critères stylistiques, la main de six graveurs. Le tableau XII, à la fin du chapitre consacré aux graveurs des droits, récapitule les relations entre graveurs de droits et de revers, et l'A. conclut à la signification probablement politique de l'emploi des graveurs à Amphipolis – comme par exemple pour l'apparition de trois graveurs nouveaux pour les émissions N, au moment du siège d'Amphipolis, lors de la brève résurgence d'un parti «spartiate». Une autre importante conclusion concerne, compte tenu du nombre de graveurs employés – beaucoup de candidats entre lesquels distribuer le travail –, l'aspect annuel (ou presque) des émissions de tétradrachmes, ce qui renforce les dates absolues suggérées par l'A., 370/69-354/53.

Un des chapitres-clés de C. Lorber est celui consacré à l'analyse des trésors. A l'exception des trésors 4 et 5, les huit trésors qui concernent son sujet ont déjà été recensés, voire déjà publiés et analysés. On admirera au passage la remarquable reconstruction qu'elle a opérée du trésor historique de Salonique (2) (IGCH 368) mis au jour en 1859, et qui a marqué véritablement l'irruption du monnayage civique d'Amphipolis dans les catalogues de vente et dans les collections publiques et privées. Reconstruction d'autant plus importante que Salonique est un trésor crucial, avec 8 (CH 1, 37), env. de Salonique, et 5 (lieu inconnu), pour la date de la fin de ce monnayage civique. L'A. est conduite à redater l'ensemble des trésors qu'elle examine, à la lumière des événements historiques susceptibles d'avoir influé sur l'abandon par leurs thésaurisateurs des différents trésors. Modification mineure pour Olynthe X (6), (IGCH 374), où elle oppose la date de 350 à celle de 348 suggérée par Robinson et Clement, au nom de l'homogénéité d'un matériel (Ligue chalcidienne et Amphipolis) dont la chronologie, pour la Ligue, a par ailleurs été resserrée, depuis la publication des fouilles par Robinson et Clement, par U. Westermark *(Mélanges Thomsen)*. Modifications majeures, par contre, pour les trésors publiés par G. Le Rider dans son *Philippe*, le «près Thessalonique» et le «Commerce 1970» (8) (CH 1, 37), probablement partie de Kalamaria (IGCH 385). Les trois, voire quatre, tétradrachmes d'Amphipolis représentés dans cet ensemble appartiennent à la série N, au cours de laquelle l'épigraphie passe de l'ionique à l'attique, passage que C. Lorber interprète comme la marque du passage de la ville sous l'autorité de Philippe après le siège et la prise (357), et avant la fin du monnayage civique. En outre, la présence, dans le trésor 8, de monnaies suivant l'étalon éginétique (drachmes de Larissa, statères de Béotie et de Sicyone) indique selon elle que l'intervention de Philippe dans les affaires thessaliennes, qui marque la naissance de la Troisième Guerre sacrée (355–346), a déjà eu lieu. Enfin l'absence des derniers tétradrachmes de la Ligue chalcidienne suggère une date d'enfouissement juste avant la chute d'Olynthe (348). Soit douze ans avant la date suggérée par G. Le Rider, 336, date congruente avec sa datation ca 342/1–337/6 des statères de Philippe (Pella II A 1–2) figurant dans ce trésor. Après Price (cr. de *Philippe*, NC 1979) et Th. R. Martin, *Sovereignty and Coinage...*, l'A. est conduite à envisager une redatation de certaines émissions de Philippe.

En particulier, pour les frappes royales à Amphipolis, elle argue du délai de 11 ans que reconnaît G. Le Rider lui-même, sur la base des trésors, entre la prise de Crenides/Philippi (356) et l'organisation des frappes d'or (345–340) pour suggérer qu'il peut en aller de même pour la prise d'Amphipolis et l'organisation du deuxième atelier de Philippe, délai auquel ne s'oppose pas le témoignage des trésors. Elle a du reste pris la peine d'établir un précieux tableau (VII) des trésors du IVe s. comportant des monnaies d'argent de Philippe. Il en ressort qu'à l'exception du trésor de Kirrha (Phocide) 1938, (IGCH 70), aucun trésor de monnaies de Philippe enfoui de son vivant (ou juste après sa mort) ne comporte de frappes royales d'Amphipolis, tandis que le monnayage civique, voire le bronze d'Amphipolis sont représentés, en particulier dans les nombreux trésors enfouis à Olynthe en 348. Elle note, par ailleurs, l'exclusion qui semble peser sur les monnayages de la Ligue chalcidienne là où les philippes sont représentés, et réciproquement. Elle en conclut qu'il ne faut pas, peut-être, abaisser excessivement les dates de début des monnayages royaux, comme le fait M. Price (NC 1979) qui suggère 348 pour les débuts d'Amphipolis, mais envisage une répartition géographique des aires

de circulation des monnayages de la Ligue et de Philippe – le nord et l'ouest de la Macédoine pour les philippes, la Chalcidique proprement dite, avec Olynthe pour centre, pour la Ligue –, et elle suggère une date de ca 354/53 pour les débuts de Pella atelier royal, tandis que l'atelier royal d'Amphipolis n'aurait été ouvert que plus tard. (Sur le rapport entre les guerres de Philippe et son monnayage, l'A. fait le point historique dans son Appendice I.)

L'élaboration de son catalogue, la discussion des trésors, et surtout la mise en question du présupposé suivant lequel un monnayage civique cesse dès que Philippe prend le contrôle de la cité émettrice, conduisent C. Lorber à réexaminer les datations de la fin des monnayages civiques de plusieurs cités: Crenides-Philippi (fin du monnayage au début de l'or de Philippe: 345), Abdère et Maronée (pour lesquelles deux trésors récents, détaillés en Appendice III, postérieurs en particulier à l'étude de E. Schönert-Geiss, donnent un nouvel éclairage; l'A. propose une nouvelle chronologie pour les périodes VII à VIII, les deux cités suivant un seul système pour les deux dernières périodes, Abdère frappant les statères et Maronée les fractions), Ainos (dont le monnayage à la tête de face devrait être abaissé à l'adhésion d'Ainos à la seconde ligue navale athénienne), Thasos, Byzantium. Ces différents remaniements conduisent en particulier à relier les rares frappes d'or d'Abdère, Maronée et Ainos à la campagne de Philippe en Chersonèse de Thrace (340/339). En Appendice II, C. Lorber réexamine la chronologie du monnayage de la Ligue chalcidienne et donne le détail des trésors contenant des monnaies de la Ligue.

Passant rapidement sur le catalogue lui-même, dont je dirai simplement que les notices sont exhaustives et très clairement exposées, je voudrai aborder un dernier point qui a déjà donné lieu à controverse: celui de l'existence ou non de «matrices» de coins (*hubs*), permettant de «dégrossir» la préparation de coins dont le haut relief requiert un travail préalable fastidieux, et que l'A. définit comme «peu spécialisé». Il serait donc plus rentable de la confier à des ouvriers non qualifiés, tandis que le graveur assurerait la partie proprement artistique, les finitions. Je suis pour ma part acquise à cet argument économique, le seul qui mérite d'être pris en compte dans cette hypothèse. Cependant, il est presque impossible, pour une série de tétradrachmes, objets d'une valeur suffisamment considérable d'une part pour que le coût du travail d'un graveur de coin, même élevé, reste probablement marginal en pourcentage par rapport à la valeur libératoire de l'émission, d'autre part suffisamment rares pour que les liaisons de coins n'apportent aucune preuve matérielle univoque, d'affirmer que des coins sont «regravés» (nettoyés, éventuellement par quelqu'un d'autre que le graveur, un ouvrier), ou qu'ils sont achevés à partir d'une frappe sommaire par un «poinçon» (hub). Il est regrettable que si peu de drachmes aient survécu, ou soient parvenues à la connaissance de l'auteur (mais l'exhaustivité, par ailleurs, de son catalogue incline à faire préférer la première hypothèse), car tout maigre qu'il est, le schéma qui ressort du corpus (9 coins de droit pour 6 coins de revers) nous rappelle celui que nous avons pu établir pour une série d'oboles de la Ligue arcadienne (au double *iota*), 21 droits pour 10 revers, qui interdit d'envisager l'éventualité de regravures successives pour des coins si semblables que les contours des coins se confondent si l'on superpose les négatifs photographiques, puisque manifestement la presque totalité des droits ont été utilisés *conjointement* avec les dix revers (cf. BSFN, avril 1992, p. 297; *Metallurgy and Numismatics III,* sous presse). Or, à partir de mon expérience de ces oboles de la Ligue arcadienne, ayant scruté les 9 droits

des drachmes d'Amphipolis, il ne me paraît pas non plus impossible, comme à Schwabacher et à l'A., que les dr. 1 à 3 d'une part, 4 à 6 d'autre part, 7 à 9 enfin, soient produits par trois matrices de coin *(hubs),* tandis que les revers sembleraient tous distincts, malgré de fortes ressemblances entre les torches de Rd3, Rd4, Rd5, d'une part, et de Rd1, Rd2, Rd6, d'autre part; et entre les graphies et les emplacements des légendes de Rd1 et Rd2, Rd3 et Rd4, Rd5 et Rd6, comme s'il n'était pas impossible pour ces revers d'envisager deux poinçonnages distincts: le cartouche quadrangulaire de la légende, et la torche. Dans le cas des drachmes, le schéma de la frappe irait dans le sens d'une création de coins par matrice, cohérente avec la moindre valeur libératoire de telles émissions, et la nécessité de «serrer» les coûts de fabrication, en commençant par le salaire du graveur.

Les hémidrachmes et les oboles me paraissent représentés de façon trop sporadique pour que l'on en tire des conclusions de cet ordre. Je conclurai simplement qu'une étude approfondie d'un matériel fractionnaire plus abondant renforcerait certainement l'hypothèse de matrices de coins pour les tétradrachmes, cet usage se présentant simplement comme une habitude d'économie de l'atelier d'Amphipolis, quel que soit le prix de revient des dénominations frappées.

Je n'ai pas fait la liste des coquilles rencontrées, exercice peu intéressant, et n'en signalerai qu'une qui m'a un peu gênée dans ma lecture: p. 26, dans le tableau des liaisons de coins, sur la ligne «Type B, O 3», il faut lire «R 3» au lieu de R 4.

L'*Amphipolis* de C. Lorber est, en définitive, une magnifique monographie, très complète dans tous ses aspects – et nous n'avons rien dit, faute de compétence particulière, de l'étude consacrée à l'art et au style, ni du travail sur les faux ... –, et il faut accorder une mention spéciale à la remarquable qualité de l'illustration, qui est exhaustive, sinon pour les exemplaires, du moins pour les coins. Quant aux agrandissements, ils remplissent parfaitement leur fonction: permettre au lecteur de vérifier par lui-même tout ce que suggère ou démontre l'auteur. Que C. Lorber soit remerciée pour la fidélité, la précision et la minutie avec laquelle elle a achevé l'œuvre entreprise jadis par Regling et poursuivie par Schwabacher.

Dominique Gerin
Conservatrice
Cabinet des médailles
Paris